

Appartement à Erpeldange-sur-Sûre **677 255 €**

Erpeldange-sur-Sûre - 133 m²



Aperçu

- PAP **In der mittelsten Gewinn**
- Année de construction **2026**
- Classe énergétique **BB**
- Balcon
- Cave
- Parking intérieur
- Salle de bains
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- WC séparé

Description

Logement abordable ou à coût modéré, construit en 2026, situé au 2^{ème} étage et d'une surface cadastrale de 133,91 m².

Cet appartement se compose d'un hall d'entrée, d'un espace séjour/cuisine, de quatre chambres à coucher, d'une salle de douche, d'une salle de bains, d'une buanderie, d'un débarras, d'un WC séparé, ainsi que d'un grand balcon d'une surface de 33 m². Il bénéficie également d'une cave privative au sous-sol de la résidence.

Entièrement neuf, cet appartement est proposé sans cuisine équipée ni peinture, permettant au premier acquéreur de l'aménager entièrement à son goût.

Un emplacement de parking dans le garage souterrain de la résidence est inclus dans le prix de vente.

Les charges s'élèvent à environ 380 € par mois.

Cette résidence ne dispose pas d'ascenseur.

Le logement se situe dans une cité en plein développement à Erpeldange-sur-Sûre.

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable et/ou à coût modéré étali par le *Guichet unique des Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Liste des prix

Référence	Résidence	Étage	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
081	EPILLET	2	133,91 m²	4	781 575 €	731 575 €	54 320 €	677 255 €	2026

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.

** Participation financière

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.

Autres photos





